

L'AVENIR DES PME FRANCOPHONES SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

Dans un contexte de mondialisation croissante, les petites et moyennes entreprises (PME) francophones jouent un rôle central dans la stimulation de la croissance économique, la création d'emplois et l'innovation (BAD, 2022). Elles représentent environ 60 % des emplois dans les pays francophones émergents (Banque mondiale, 2020), ce qui illustre leur poids économique. Cependant, ces entreprises rencontrent des obstacles majeurs lorsqu'il s'agit de s'intégrer de façon durable aux marchés internationaux.

Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2022), les PME de l'espace francophone éprouvent des difficultés à intégrer les chaînes de valeur mondiales. Parmi les obstacles auxquels elles font face, on peut noter un cadre réglementaire souvent contraignant qui freine leur compétitivité, en particulier dans les secteurs nécessitant des normes strictes pour l'exportation. De plus, les barrières linguistiques représentent un défi important pour les PME francophones lorsqu'elles tentent de se positionner sur des marchés anglophones ou asiatiques. Par exemple, une PME ivoirienne qui souhaite exporter ses produits au Royaume-Uni pourrait rencontrer des obstacles linguistiques qui complexifient l'accès à des partenaires ou à des informations cruciales.

Un autre défi majeur est le manque d'infrastructures numériques, qui limite l'adoption des technologies émergentes, comme le commerce électronique et l'intelligence artificielle. Selon un rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) publié en 2023, seulement 15 % des PME francophones possèdent une présence en ligne adaptée aux marchés internationaux, un chiffre bien inférieur à celui de leurs homologues anglophones. Cette lacune freine leur capacité à atteindre des clients internationaux et à profiter des plateformes de vente en ligne qui stimulent la croissance à l'exportation.

Dans ce contexte, une question cruciale se pose : comment les PME francophones peuvent-elles surmonter ces défis structurels et tirer parti des nouvelles dynamiques mondiales pour réussir leur internationalisation ?

Pour examiner cette problématique, la 4^e Conférence internationale sur la Francophonie économique (CIFÉ) s'est tenue du 19 au 22 mars 2024 à l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC), sous le thème « L'avenir des PME francophones sur les marchés mondiaux ». Cette question a été analysée sous sept axes stratégiques susceptibles de favoriser l'internationalisation des PME francophones. Les thèmes abordés comprenaient : (1) la connaissance de l'écosystème des PME dans l'espace francophone (2) l'influence des politiques publiques sur l'internationalisation (3) l'accès aux financements et aux investissements dans un contexte mondialisé (4) l'inclusion et l'insertion professionnelles par le biais de l'entrepreneuriat (5) le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (6) le rôle du commerce électronique et de l'intelligence artificielle, et (7) l'accès aux marchés internationaux ainsi que l'intégration dans les chaînes de valeur. Ces réflexions soulignent la nécessité d'une approche intégrée pour permettre aux PME francophones de saisir les opportunités offertes par les marchés mondiaux et de devenir des acteurs compétitifs dans un environnement global.

Résumé

Les PME francophones jouent un rôle crucial dans l'économie, en contribuant significativement à la croissance et à l'innovation. Néanmoins, elles font face à d'importants obstacles pour s'établir durablement sur les marchés internationaux.

La 4^e Conférence internationale sur la Francophonie économique (CIFÉ), qui s'est tenue en mars 2024 à Yaoundé, a examiné les enjeux cruciaux auxquels font face ces entreprises à travers sept axes stratégiques, tels que l'amélioration de l'accès aux financements, la simplification des démarches administratives et le soutien au développement durable.

Les recommandations formulées lors de la conférence, telles que la création de zones d'innovation, la diversification des sources de financement et la mise en place de programmes de formation pour les entrepreneurs, visent à renforcer la compétitivité des PME francophones dans un contexte mondial de plus en plus interconnecté.

Mots clés : PME francophones, internationalisation, compétitivité, développement durable.



Cette note stratégique vise à définir des leviers d'action concrets pour renforcer l'internationalisation des PME francophones, en s'appuyant sur les enseignements tirés des sept thématiques abordées lors de la CIFÉ 2024. L'objectif est de proposer des recommandations pratiques et ciblées pour aider ces entreprises à surmonter les obstacles structurels, à maximiser leur potentiel dans l'économie numérique et à se positionner comme des acteurs compétitifs sur la scène mondiale.

DÉMARCHE

La démarche adoptée dans cette note stratégique repose sur une analyse approfondie des discussions et recommandations de la 4^e Conférence internationale sur « **L'avenir des PME francophones sur les marchés mondiaux** », qui s'est tenue du 19 au 22 mars 2024 dans les locaux de l'IRIC, au Cameroun. Cette conférence a réuni près de deux cents experts issus des milieux scientifiques, politiques, économiques et culturels, représentant plus de vingt-deux pays francophones. En s'appuyant sur un rapport de conférence exhaustif, ainsi que sur une revue de la littérature existante, des statistiques économiques récentes et des études de cas, la note vise à identifier les principaux défis et opportunités associés à l'internationalisation des PME francophones. Le rapport complet de la conférence, publié aux éditions JFD en 2025 est disponible sur le site web de l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ).

Axe 1 - COMPRÉHENSION DE L'ÉCOSYSTÈME DES PME DE L'ESPACE FRANCOPHONE

CONTEXTE

Dans l'espace francophone, les PME constituent un pilier fondamental de l'économie, représentant en moyenne 90 % du tissu entrepreneurial et fournissant près de 60 % des emplois dans des régions comme l'Afrique subsaharienne et le Maghreb (Banque mondiale, 2023). Ces entreprises sont au cœur de la croissance économique, de l'innovation et de l'inclusion sociale, mais leur contribution reste souvent limitée par des défis structurels importants. Selon l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), les PME francophones rencontrent des obstacles spécifiques, notamment l'accès restreint aux financements, l'absence d'infrastructures numériques robustes et un environnement réglementaire souvent contraignant, limitant ainsi leur compétitivité au niveau international (OIF, 2023). Par ailleurs, une étude de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED, 2022) souligne que seulement 20 % des PME francophones sont intégrées dans les chaînes de valeur mondiales, contre 35 % pour leurs homologues anglophones. Ce manque d'intégration dans les marchés internationaux révèle un potentiel encore sous-exploité pour les économies francophones. En comprenant mieux cet écosystème, les décideurs peuvent orienter les politiques publiques pour renforcer la résilience et l'internationalisation des PME, cruciales pour un développement économique inclusif et durable.

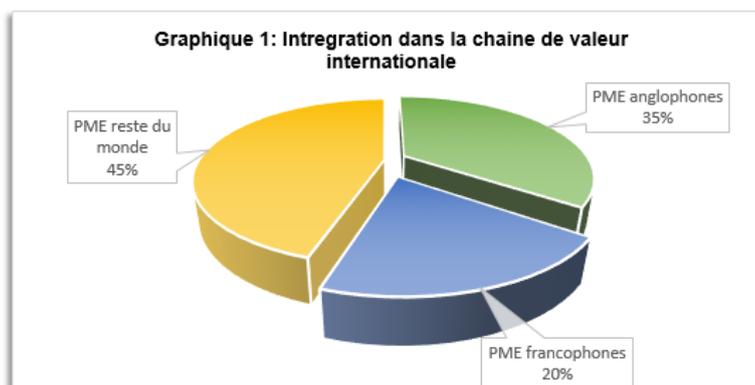
CONSTATS

Constat 1. Faible intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Malgré leur importance économique, les PME francophones restent largement absentes des chaînes de valeur internationales. Seulement 20 % d'entre elles parviennent à s'intégrer dans ces chaînes, contre 35 % pour les PME anglophones (CNUCED, 2022). Ce manque d'internationalisation réduit leur compétitivité et limite leur capacité à accéder à de nouveaux marchés et à des opportunités de croissance. Par exemple, les PME ivoiriennes, malgré leur rôle essentiel dans la production de cacao, restent largement absentes des étapes de transformation et d'exportation du produit. Cela limite leur marge de profit et leur capacité à participer aux bénéfices du commerce international. Au contraire, certaines PME vietnamiennes dans le secteur agricole, soutenues par des partenariats publics-privés, ont su s'intégrer avec succès dans des chaînes de valeur en Asie et en Europe.

20 %

Des PME francophones parviennent à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales



Source : OFÉ, à partir des données de CNUCED (2022)

Constat 2. Accès restreint aux financements et aux infrastructures numériques.

Les PME francophones, en particulier en Afrique, rencontrent de sérieux obstacles pour accéder aux financements nécessaires à leur développement. Au Sénégal, par exemple, bien que le marché soit dynamique, seulement 30 % des PME parviennent à obtenir des financements bancaires, principalement en raison des garanties élevées demandées par les institutions locales (Banque mondiale, 2023). En parallèle, le manque d'infrastructures numériques performantes freine leur modernisation et limite leur capacité à intégrer les technologies modernes, indispensables pour rivaliser sur les marchés mondiaux. En contraste, des initiatives menées en Estonie ont permis aux PME locales de bénéficier d'une couverture numérique quasi universelle, facilitant leur croissance et renforçant leur compétitivité à

30 %

des PME sénégalaises parviennent à obtenir des financements bancaires

l'international. Ces lacunes financières et numériques représentent un double frein pour l'internationalisation des PME francophones.

Constat 3. Environnement réglementaire contraignant. Les cadres réglementaires et administratifs lourds dans de nombreux pays francophones constituent un frein majeur pour les PME, ralentissant leur croissance et leur compétitivité. Par exemple, au Cameroun, la création d'une entreprise peut prendre jusqu'à 30 jours en raison des formalités complexes et des coûts administratifs élevés, tandis qu'au Rwanda, un cadre simplifié permet de réduire ce délai à moins de 10 jours facilitant ainsi l'entrepreneuriat et l'attractivité des investissements étrangers (Banque mondiale, 2023). Ce contraste illustre l'impact des réformes réglementaires ciblées, qui peuvent substantiellement améliorer l'environnement des affaires et favoriser l'internationalisation des PME francophones.

30 jours

C'est le délai pour la création d'une entreprise au Cameroun

RECOMMANDATIONS

- **Faciliter l'accès au financement des PME.** Il est recommandé de mettre en place des mécanismes de financement spécifiques pour les PME, tels que la création de fonds de garantie ou des partenariats public-privé, afin de réduire les risques perçus par les banques et faciliter l'accès au crédit. Parallèlement, il serait utile de promouvoir les plateformes de financement participatif (*crowdfunding*) pour permettre aux PME d'attirer des investisseurs privés. À cet égard, des initiatives telles que le Fonds d'Investissement et de Garantie des PME (FIGPME) pourraient être renforcées, afin de garantir des crédits plus accessibles et adaptés aux besoins des PME.
- **Simplifier le cadre réglementaire et réduire la bureaucratie.** Il est essentiel de simplifier les démarches administratives liées à la création et à la gestion des entreprises en mettant en place des guichets uniques numériques, comme l'a fait le Rwanda. Ces guichets centraliseraient les démarches administratives en ligne, réduisant ainsi les coûts et les délais de traitement. En parallèle, des réformes législatives doivent viser à alléger les formalités administratives et fiscales qui pèsent sur les PME, afin de favoriser leur formalisation et leur croissance rapide.
- **Renforcer les compétences et les infrastructures.** Il est recommandé d'instaurer des programmes de formation continue pour les dirigeants de PME, avec un accent particulier sur la gestion d'entreprise, le marketing, la gestion des ressources humaines et la numérisation. Ces formations devraient être accessibles grâce à des partenariats entre les chambres de commerce locales et des entreprises spécialisées. Par ailleurs, des investissements ciblés dans les infrastructures critiques, notamment l'accès à l'électricité, à des infrastructures routières et portuaires, sont nécessaires pour améliorer la compétitivité des PME, en particulier dans les zones rurales, et faciliter leur accès aux marchés locaux et internationaux.

POLITIQUES PUBLIQUES DANS LES EFFORTS D'INTERNALISATION DES PME FRANCOPHONES

CONTEXTE

Les politiques publiques jouent un rôle crucial dans l'internationalisation des PME francophones, en offrant un cadre favorable à leur développement et leur compétitivité sur les marchés mondiaux. Cependant, de nombreuses PME des pays francophones peinent encore à tirer parti des politiques existantes, en raison de la complexité administrative, de l'accès limité aux financements, et de la faible infrastructure numérique. Selon la Banque mondiale (2023), les PME des pays en développement, notamment en Afrique francophone, représentent environ 90 % des entreprises, mais leur contribution à l'exportation reste inférieure à celle des grandes entreprises. Une étude de l'OIF en 2023 a révélé que seulement 15 % des PME francophones ont accès à des programmes publics de soutien à l'internationalisation, en raison d'un manque de ciblage des politiques et de la lourdeur des procédures. En revanche, certains pays, comme le Maroc, ont mis en place des politiques publiques efficaces qui ont permis à leurs PME de se diversifier et de renforcer leur présence sur les marchés internationaux, grâce à des initiatives telles que le programme « Export Invest ». Les politiques publiques doivent ainsi être repensées pour mieux répondre aux besoins des PME francophones.

Les PME des pays en développement représentent

90 %

des entreprises

CONSTATS

Constat 1. Absence de politiques de soutien ciblées pour les PME.

L'absence de politiques publiques ciblées pour soutenir l'internationalisation des PME reste un problème majeur dans de nombreux pays francophones. Bien que des initiatives existent, elles ne sont pas toujours adaptées aux besoins spécifiques des PME et sont souvent marquées par une complexité administrative qui limite leur efficacité. Par exemple, en Côte d'Ivoire, le Programme de Développement des PME (PDP) a été lancé pour accompagner les entreprises locales, mais une étude de la Banque mondiale (2022) montre que seulement 25 % des PME en bénéficient réellement, principalement en raison d'une mauvaise identification des entreprises cibles et de démarches administratives complexes. À l'inverse, le Maroc a réussi à mettre en place le programme « Export Invest », qui offre un soutien concret aux PME souhaitant se développer à l'international. Ce programme a montré son efficacité avec des taux de réussite supérieurs à 60 % parmi les entreprises participantes, grâce à une meilleure orientation des ressources et une simplification des procédures. Cependant, ce type d'initiative reste encore trop rare dans les autres pays francophones.

15 %

des PME francophones ont accès à des programmes publics de soutien à l'internationalisation

Constat 2. Manque de coordination entre les acteurs publics et privés. Le manque de coordination entre les acteurs publics et privés constitue un obstacle majeur à l'internationalisation des PME dans certains pays francophones. Au Sénégal, une étude de l'OCDE (2023) révèle que les PME ont du mal à accéder aux programmes de soutien public, notamment en raison de l'inefficacité de la coordination entre les institutions publiques, telles que l'APIX, et les organisations professionnelles des entreprises. L'absence de dialogue structuré entre ces différents acteurs empêche une allocation optimale des ressources et un accompagnement personnalisé des PME. À l'inverse, en Tunisie, un projet de partenariat public-privé a démontré son efficacité, facilitant l'accès des PME locales aux marchés internationaux. Ce modèle a permis de créer une collaboration plus fluide entre les autorités publiques et les entreprises, contribuant ainsi à l'amélioration des performances exportatrices des PME tunisiennes.

Constat 3. Inadéquation des financements publics pour l'internationalisation des PME. L'inadéquation des financements publics pour l'internationalisation des PME reste un obstacle majeur à leur expansion sur les marchés mondiaux. Selon un rapport de la Banque africaine de développement (2023), moins de 15 % des PME au Cameroun bénéficient des financements publics destinés à soutenir leur internationalisation, principalement en raison des exigences de garanties élevées et de la complexité des procédures

administratives. À titre de comparaison, en Éthiopie, le gouvernement a mis en place des mécanismes de financement spécifiques, tels que le fonds « Export Credit Guarantee », qui a facilité l'accès au crédit pour 40 % des PME exportatrices depuis sa création. Ces différences montrent la nécessité de solutions de financement plus flexibles, associant les secteurs public et privé, pour permettre aux PME de surmonter les barrières financières et réussir leur internationalisation.

RECOMMANDATIONS

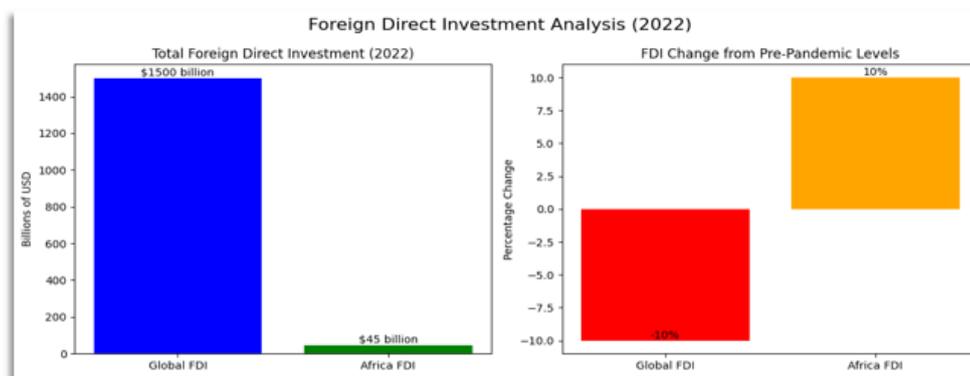
- **Simplifier et assouplir les mécanismes de financement public pour les PME.** Il est recommandé que les gouvernements francophones revoient les critères d'éligibilité des financements publics en réduisant les exigences de garanties et en simplifiant les procédures administratives. Des mécanismes de financement dédiés aux PME exportatrices, tels que des prêts à faible taux d'intérêt et des garanties de crédits, devraient être mis en place, à l'instar du programme « Export Credit Guarantee » en Éthiopie. En outre, des partenariats public-privé devraient être encouragés pour offrir des solutions de financement flexibles et adaptées aux réalités des PME, afin de soutenir leur expansion à l'international.
- **Renforcer la coordination entre acteurs publics et privés.** Il est essentiel d'établir des plateformes formelles de collaboration entre les institutions publiques (agences de promotion des investissements, ministères) et les organisations professionnelles des PME. Un modèle à suivre est l'initiative tunisienne de partenariat public-privé, qui a facilité l'accès des PME locales aux marchés internationaux. Ce modèle de collaboration pourrait être étendu à d'autres pays francophones. Par ailleurs, des comités de coordination pourraient être créés pour mieux cibler les aides publiques, répondre spécifiquement aux besoins des PME et éliminer les barrières non tarifaires, en favorisant une harmonisation régionale des politiques commerciales.
- **Créer des programmes de soutien dédiés à l'internationalisation des PME.** Il est recommandé de développer des programmes spécifiques pour soutenir les PME souhaitant s'internationaliser. Ces programmes devraient inclure des formations en gestion de l'exportation, des missions commerciales et un accompagnement personnalisé dans la recherche de financements internationaux. Par exemple, le programme marocain « Export Invest », qui a démontré son efficacité pour soutenir les PME dans leur démarche internationale, pourrait être adapté et étendu à d'autres pays francophones. Les gouvernements devraient également envisager d'investir dans des aides directes pour soutenir les PME dans leur structuration à l'international.

FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS PRIVÉS DANS UN CONTEXTE MONDIAL

CONTEXTE

Les financements et investissements privés jouent un rôle crucial dans le soutien à la croissance économique et à l'innovation, particulièrement dans un contexte mondial de plus en plus interconnecté. Selon un rapport de la Banque mondiale (2022), l'investissement direct étranger (IDE) mondial a atteint environ 1,5 trillion de dollars en 2022, bien que cette somme représente une baisse de 10 % par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. Les pays en développement, et particulièrement l'Afrique, attirent une part croissante de ces investissements. En Afrique subsaharienne, les IDE ont progressé de 10 % en 2022, atteignant 45 milliards de dollars, soutenus par des secteurs clés comme les infrastructures, les énergies renouvelables et les technologies numériques (ONU, 2023). Cependant, le manque d'accès aux financements, les risques politiques et l'instabilité économique demeurent des obstacles majeurs, notamment pour les PME. Dans ce contexte, la collaboration entre le secteur public et privé devient essentielle pour surmonter ces défis et mobiliser des financements adaptés aux réalités locales tout en soutenant une croissance durable et inclusive à l'échelle mondiale.

Figure 1 : Investissement direct étranger (2022)



Source : Banque mondiale (2022)

CONSTATS

Constat 1. Accès limité aux financements pour les PME dans les pays en développement. Les PME dans de nombreux pays en développement rencontrent des obstacles importants pour accéder au financement privé, notamment en raison de la faiblesse de leurs garanties et de l'absence d'historique de crédit. Par exemple, en Afrique subsaharienne, moins de 25 % des PME ont accès à des prêts bancaires (Banque mondiale, 2022). Ce manque de financement freine leur capacité à se développer et à participer aux marchés mondiaux. Toutefois, des initiatives comme le « Fonds d'Investissement pour les PME » en Côte d'Ivoire, qui a permis de financer des projets locaux, illustrent des solutions potentielles.

Constat 2. Préférence des investisseurs pour les grandes entreprises. Les investisseurs privés, notamment étrangers, tendent à privilégier les grandes entreprises ou les projets à faible risque, délaissant souvent les PME à fort potentiel de croissance. Par exemple, en Afrique du Sud, les investissements étrangers se concentrent principalement sur les grandes entreprises, laissant les PME locales en difficulté face à la concurrence. Cependant, des programmes comme le « Saharan Africa Private Equity Fund » ont montré que des investissements ciblés dans des PME peuvent stimuler la croissance et l'innovation.

Constat 3. Risque politique et instabilité économique comme freins à l'investissement privé. Les investisseurs privés sont souvent réticents à investir dans des régions où l'instabilité politique et économique prévaut, ce qui limite les flux d'investissements. Un exemple flagrant est la situation au Nigéria, où les crises politiques et économiques ont conduit à une chute des IDE de près de 30 % entre 2019 et 2022 (ONU, 2023). En revanche, des pays comme le Maroc ont réussi à attirer davantage d'investissements grâce à une stabilité politique et des réformes économiques, mettant en évidence l'importance d'un environnement favorable pour encourager les financements privés.

RECOMMANDATIONS

- **Promouvoir la collaboration public-privé pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat.** Il est essentiel de créer des plateformes formelles de collaboration entre le secteur public et privé pour soutenir l'innovation et l'entrepreneuriat. Par exemple, développer des zones d'innovation, telles que les *tech hubs* au Kenya, permettrait aux entreprises locales d'accéder à des financements et à des ressources pour le développement de projets à fort impact. Les gouvernements pourraient également offrir des incitations fiscales pour encourager les entreprises à investir dans des projets d'innovation à vocation sociale. Cela stimulerait l'innovation tout en renforçant l'écosystème entrepreneurial.
- **Renforcer les mécanismes de soutien financier pour les PME.** Il est impératif de développer des programmes d'assistance financière adaptés aux besoins spécifiques des PME, en incluant des prêts à faible taux d'intérêt et des garanties de crédit. Par exemple, le « Fonds de Développement des PME » au Cameroun pourrait être élargi et simplifié, avec des critères d'éligibilité mieux ciblés pour les entreprises à fort potentiel d'internationalisation. De plus, l'accompagnement des PME dans la recherche de financements pourrait être renforcé à travers des plateformes numériques accessibles, facilitant ainsi leur accès aux ressources financières.
- **Diversifier les sources de financement pour les PME en valorisant les initiatives locales et en soutenant le microfinancement.** Il est crucial de diversifier les sources de financement pour les PME en soutenant les mécanismes alternatifs comme le microfinancement et les plateformes de financement participatif. Des initiatives telles que le FIGPME peuvent être renforcées pour offrir des financements plus accessibles. En outre, les gouvernements devraient établir des partenariats avec des investisseurs privés locaux pour promouvoir l'investissement dans des PME à fort impact local, contribuant ainsi à la croissance économique inclusive.

INCLUSION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CONTEXTE

L'inclusion et l'insertion professionnelle sont des enjeux majeurs dans un contexte mondial marqué par des inégalités d'accès au marché du travail. Dans de nombreuses régions, notamment en Afrique, en Asie et dans les pays en développement, une proportion importante de jeunes, de femmes, de personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables se voient exclure de manière systématique des opportunités professionnelles. Le chômage des jeunes, par exemple, reste un problème persistant : selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), le taux de chômage des jeunes dans le monde devrait atteindre 13,1 % en 2024, bien au-dessus de la moyenne générale d'insertion professionnelle cherchant à répondre à cette problématique en facilitant l'accès à l'emploi pour ces groupes. Elles incluent des programmes de formation, des stages, des subventions à l'emploi, ainsi que des initiatives favorisant l'entrepreneuriat. Dans l'Union européenne, le Fonds social européen (FSE) soutient l'insertion des jeunes et des groupes défavorisés sur le marché du travail, en mettant l'accent sur l'acquisition de compétences et la promotion de l'emploi durable. Il est important de souligner l'impact de la numérisation et des nouvelles technologies sur l'insertion professionnelle. L'émergence de nouvelles compétences et de nouveaux secteurs d'activité, telle que les métiers du numérique, nécessite un réajustement des politiques de formation pour mieux préparer les travailleurs aux exigences du marché. Cela passe par des partenariats entre les secteurs public et privé, afin de créer des opportunités professionnelles inclusives et durables.

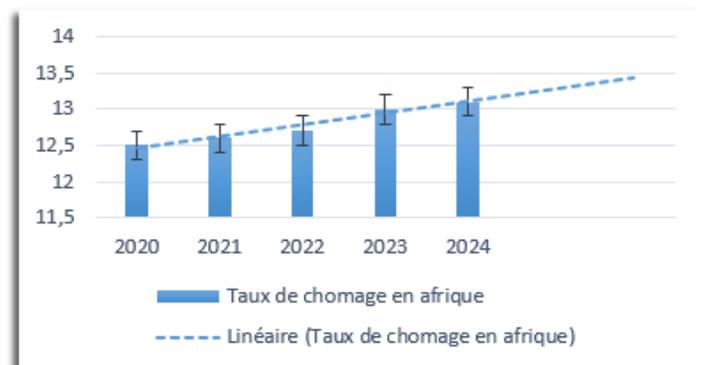
CONSTATS

Constat 1. L'insertion des jeunes sur le marché du travail reste insuffisante. Le taux de chômage des jeunes dans le monde reste alarmant, en particulier en Afrique. Selon l'OIT, le chômage des jeunes pourrait atteindre 13,1 % en 2024. Un exemple concret est celui de l'initiative « Jeunes Entrepreneurs » en Côte d'Ivoire, qui vise à accompagner les jeunes diplômés en leur fournissant des formations et des subventions pour démarrer leurs entreprises. Cependant, malgré ces efforts, l'accès au financement et les difficultés liées à l'acquisition de compétences adéquates limitent l'impact de ces programmes, laissant de nombreux jeunes sans emploi stable.

Constat 2. Les femmes et les groupes vulnérables font face à des obstacles spécifiques. Bien que les politiques publiques en matière d'inclusion tentent de répondre à ces inégalités, les femmes, les personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables continuent de rencontrer des barrières importantes dans leur accès au marché du travail. Le Programme d'Insertion des Femmes en Tunisie a été un pas en avant, en créant des opportunités d'emploi dans des secteurs spécifiques comme le textile et le tourisme. Cependant, des obstacles comme les stéréotypes de genre, la discrimination à l'embauche et le manque de flexibilité dans les conditions de travail freinent encore leur pleine participation.

Constat 3. L'adéquation des compétences aux besoins du marché reste un défi majeur. Le marché du travail évolue rapidement, et la numérisation exige de nouvelles compétences. Toutefois, de nombreux travailleurs ne sont pas suffisamment formés pour saisir ces nouvelles opportunités. Un exemple concret est le programme « Digital Skills for Africa » de Google, qui offre des formations en ligne gratuites aux jeunes africains. Bien que cette initiative ait permis à de nombreux participants d'acquérir des compétences numériques, le manque d'infrastructures et l'accès limité à Internet dans certaines régions freineraient l'efficacité de telles initiatives à grande échelle.

Graphique 2. Dynamique du taux de chômage en Afrique



Source : OFÉ, à partir des données d'OIT (2024)

Les femmes, les personnes handicapées et autres groupes vulnérables continuent de rencontrer des barrières importantes dans leur accès au marché du travail.

L'évolution rapide du marché du travail et la numérisation exigent de nouvelles compétences.

RECOMMANDATIONS

- **Renforcer l'adéquation entre les compétences et les besoins du marché du travail.** Mettre en place des programmes de formation continue et de reconversion professionnelle adaptés aux évolutions technologiques. Les partenariats entre entreprises et institutions éducatives, comme celui entre Google et l'University of Cape Town en Afrique du Sud pour former des professionnels aux compétences numériques, pourraient être élargis à d'autres secteurs clés comme l'industrie verte ou l'intelligence artificielle. Par ailleurs, les gouvernements devraient soutenir des plateformes d'apprentissage en ligne et en présentiel pour les jeunes diplômés, en intégrant les spécificités des besoins des entreprises locales.
- **Accroître l'accès des jeunes et des femmes au marché du travail grâce à des programmes de mentorat et de stages.** Développer des programmes de mentorat ciblés pour les jeunes et les femmes, en s'inspirant de l'initiative « SheTrades » lancée par le Centre du Commerce International paraît plus adaptée pour accompagner les femmes entrepreneures dans le secteur du commerce international. Par ailleurs, des stages subventionnés par l'État pourraient être proposés pour faciliter l'intégration des jeunes diplômés dans le monde professionnel. Ces programmes devront être mis en place avec des entreprises privées, pour maximiser l'intégration directe des jeunes dans le tissu économique local.
- **Améliorer la condition des travailleurs vulnérables et promouvoir la diversité sur le lieu de travail.** Mettre en œuvre des lois anti-discrimination plus strictes et offrir des incitations fiscales aux entreprises qui embauchent des personnes handicapées ou issues de milieux défavorisés. Des initiatives comme « The Inclusion Works Program » en Égypte, qui soutient l'intégration des personnes handicapées dans des emplois formels, pourraient être étendues. De plus, les entreprises devraient être encouragées à adopter des politiques de diversité et d'inclusion, avec des formations régulières pour sensibiliser les dirigeants et le personnel aux avantages d'une main-d'œuvre inclusive.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

CONTEXTE

Le développement durable et la responsabilité sociale des entreprises (RSE) sont des concepts de plus en plus centraux dans les stratégies économiques mondiales, particulièrement en Afrique francophone. Alors que les pays de cette région cherchent à accélérer leur développement économique, il devient crucial d'intégrer des pratiques responsables et durables pour garantir une croissance inclusive et respectueuse de l'environnement. Selon le rapport « Global Compact », publié par les Nations unies (2023), près de 70 % des grandes entreprises mondiales intègrent désormais des critères de RSE dans leur fonctionnement, et ce nombre ne cesse de croître, signalant une transformation fondamentale des pratiques commerciales. En Afrique, des initiatives telles que le Pacte mondial des Nations unies et les Objectifs de développement durable (ODD) influencent fortement la mise en œuvre de la RSE, bien que les défis restent nombreux, notamment en termes de gouvernance, d'infrastructures et de capacités locales. Par exemple, des entreprises comme *TotalEnergies* et *Ciments de l'Afrique* ont lancé des projets pour promouvoir l'énergie renouvelable, réduire leur empreinte carbone et soutenir les communautés locales. Cependant, l'application des normes RSE demeure inégale en raison de l'absence de réglementations adaptées, de la pauvreté et d'une gouvernance fragile dans plusieurs pays de la région. Ainsi, l'intégration du développement durable dans les pratiques d'affaires est essentielle non seulement pour répondre aux exigences internationales, mais aussi pour permettre aux entreprises de jouer un rôle actif dans le progrès social et environnemental en Afrique francophone.

70 %

des grandes entreprises mondiales intègrent désormais des critères de RSE dans leur fonctionnement

CONSTATS

Constat 1. Inégalité dans l'adoption des pratiques de RSE en Afrique francophone. L'adoption des pratiques de RSE varie considérablement d'un pays à l'autre en Afrique francophone. Tandis que certaines entreprises intégrant la RSE comme ciments d'Afrique Côte d'Ivoire investissent massivement dans des projets sociaux et environnementaux, dans d'autres pays, la mise en œuvre reste limitée, principalement en raison du manque de réglementations et de la faiblesse des infrastructures. Par exemple, au Sénégal, bien que des entreprises comme *Sonatel* développent des initiatives RSE dans la promotion de l'inclusion numérique et la réduction de l'empreinte carbone, la majorité des PME ne bénéficient d'aucune incitation publique à intégrer la RSE dans leurs pratiques.

Constat 2. Défis liés à la gouvernance et à l'infrastructure pour la RSE. La mise en œuvre de la RSE en Afrique francophone est souvent freinée par des défis de gouvernance et des infrastructures insuffisantes. En 2020, un rapport de l'Agence française de développement (AFD) mettait en évidence que dans des pays comme le Togo et le Burkina Faso, les entreprises peinent à s'engager dans des pratiques durables faute de réglementations adaptées et d'une gestion efficace des ressources naturelles. Par exemple, au Togo, bien que *Ecobank Togo* mène des initiatives liées à la RSE, telles que l'octroi de prêts verts, le manque d'une politique publique claire en matière de développement durable freine encore l'expansion de ces initiatives à l'échelle nationale.

Constat 3. Impacts positifs de la RSE sur les communautés locales. De nombreuses entreprises en Afrique francophone ont démontré que l'engagement en matière de RSE peut améliorer les conditions de vie des communautés locales tout en renforçant la compétitivité des entreprises. L'initiative de *Total Énergies* en Afrique de l'Ouest, qui a mis en place des projets d'énergie renouvelable, a non seulement contribué à l'accès à l'énergie dans les zones rurales, mais a aussi renforcé la visibilité et la crédibilité de l'entreprise sur le marché international. De plus, des entreprises comme *Olam Group* en Côte d'Ivoire ont démontré que la RSE, en particulier dans la gestion durable des ressources agricoles, peut créer de la valeur ajoutée tout en améliorant les conditions de vie des producteurs locaux.

Le manque de réglementations et la faiblesse des infrastructures limitent l'adoption des pratiques RSE.

L'engagement en matière de RSE peut améliorer les conditions de vie des communautés locales tout en renforçant la compétitivité des entreprises.

RECOMMANDATIONS

- **Promouvoir la transformation industrielle locale des matières premières et l'économie circulaire pour réduire l'impact environnemental.** Encourager la transformation des matières premières localement avant leur exportation permettrait de créer de la valeur ajoutée et de réduire la dépendance aux importations. Il est également crucial de promouvoir l'économie circulaire en soutenant des pratiques de recyclage et de réduction des déchets dans les PME. À titre d'exemple, des projets comme le recyclage des déchets électroniques en Côte d'Ivoire pourraient être étendus, avec un soutien gouvernemental à travers des incitations fiscales et des formations pour encourager les entreprises à adopter des pratiques durables.
- **Libéraliser les secteurs de l'énergie et de l'électricité pour promouvoir les énergies renouvelables et soutenir les PME.** Il est recommandé de libéraliser le secteur de l'énergie en introduisant de la concurrence entre les énergies renouvelables et les énergies fossiles, en attirant des investissements privés dans les infrastructures d'énergie renouvelable. Des initiatives comme « SEforAll » (Sustainable Energy for All), qui soutiennent l'accès à l'énergie durable en Afrique, devraient être renforcées pour inclure un financement spécifique destiné aux PME. Par ailleurs, des partenariats public-privé devraient être encouragés pour garantir un approvisionnement stable en énergie renouvelable, ce qui réduirait les coûts énergétiques pour les PME et favoriserait leur compétitivité.
- **Instaurer un cadre réglementaire incitatif, avec des avantages fiscaux pour les PME et des obligations de transparence pour les grandes entreprises.** Ce cadre pourrait être harmonisé au sein de l'UEMOA, à l'image du label RSE Maroc, qui récompense les entreprises respectant des normes sociales et environnementales. Par ailleurs, des mécanismes publics de soutien sont nécessaires, comme des fonds RSE, des centres d'appui et des formations spécialisées. Par exemple, la Côte d'Ivoire a mis en place un Observatoire de la RSE, qui accompagne les entreprises dans leurs démarches. Ces mesures visent à réduire les inégalités d'adoption, à pallier les déficits de gouvernance et à favoriser une culture durable.

COMMERCE ÉLECTRONIQUE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CONTEXTE

Le commerce électronique et l'intelligence artificielle (IA) représentent des secteurs clés de l'économie numérique qui se sont considérablement développés ces dernières années. Le commerce électronique permet aux entreprises de vendre leurs produits et services via des plateformes en ligne, offrant ainsi un accès direct à un marché mondial. En 2023, selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la part du commerce électronique mondial dans le commerce de détail total a continué de croître, atteignant plus de 20 % des ventes mondiales, avec des projections indiquant que cette tendance devrait s'accroître. L'intelligence artificielle, quant à elle, transforme radicalement la manière dont les entreprises opèrent, en améliorant l'efficacité, l'automatisation des processus et la personnalisation des services. Par exemple, des algorithmes d'IA sont utilisés pour optimiser les recommandations de produits sur les plateformes de commerce électronique, ajuster les prix en temps réel, et améliorer la gestion des stocks. Les agents conversationnels (*chatbots*), soutenus par l'IA, permettent également un service client instantané, améliorant l'expérience utilisateur. L'IA facilite aussi l'analyse des données pour mieux comprendre les comportements d'achat et anticiper les tendances. Dans les pays africains francophones, ces technologies connaissent une adoption croissante, notamment grâce à des initiatives comme « Jumia », le plus grand site de commerce électronique en Afrique, qui exploite l'IA pour la gestion de la logistique et des recommandations. L'IA offre aussi un potentiel énorme pour les PME locales qui peuvent utiliser ces outils pour mieux pénétrer le marché mondial tout en améliorant l'efficacité des processus. Cependant, des défis persistent, notamment en matière de connectivité, de régulation et d'accès aux technologies avancées.

20 %

part des ventes mondiales
liées au commerce
électronique dans le
commerce de détail

CONSTATS

Constat 1. Croissance rapide du commerce électronique en Afrique francophone. Le commerce électronique connaît une croissance importante en Afrique, bien que le secteur reste encore sous-développé par rapport à d'autres régions. Selon un rapport de l'OMC (2023), l'Afrique représente une petite part du marché mondial du commerce électronique, mais des plateformes comme « Jumia » en Afrique de l'Ouest et de l'Est enregistrent une forte progression. « Jumia » a enregistré en 2022 une augmentation de 20 % de son nombre de clients actifs. Cela montre que le potentiel de croissance du commerce électronique est énorme, mais que des obstacles subsistent, notamment la connectivité limitée et l'accès à la technologie dans certaines régions.

Constat 2. Utilisation croissante de l'intelligence artificielle pour l'amélioration des expériences utilisateur. Les entreprises africaines de commerce électronique commencent à adopter l'IA pour améliorer l'expérience d'achat des consommateurs. Par exemple, *Jumia* utilise des algorithmes d'IA pour recommander des produits adaptés aux préférences de chaque utilisateur et optimiser la gestion des stocks. De plus, les agents conversationnels (*chatbots*) alimentés par l'IA, comme ceux utilisés par *CotonChad* (une entreprise de cybercommerce au Tchad), permettent une interaction instantanée avec les clients, réduisant ainsi les coûts opérationnels et améliorant la satisfaction client.

Constat 3. Inégalités dans l'adoption de l'IA et du commerce électronique entre les PME. Malgré les avancées dans le secteur, de nombreuses PME en Afrique francophone peinent à adopter pleinement le commerce électronique et l'IA en raison de ressources limitées et de la fragmentation du marché. Par exemple, des petites entreprises comme *Fouet Afrique*, un fabricant de condiments au Sénégal, ont du mal à accéder à des outils d'intelligence artificielle pour personnaliser leurs offres. En revanche, de plus grandes entreprises comme *M-Pesa* au Kenya intègrent des solutions avancées d'IA et des systèmes de commerce mobile, facilitant l'accès aux services pour des millions de consommateurs. Cette différence met en lumière le besoin de politiques de soutien pour aider les PME à accéder à ces technologies.

La connectivité limitée, l'accès à la technologie dans certaines régions, les ressources limitées et la fragmentation du marché freinent l'adoption de l'IA et du commerce électronique pour les PME africaines.

RECOMMANDATIONS

- **Encourager la sensibilisation et la formation des PME à l'IA et au commerce électronique.** Les gouvernements, les chambres de commerce et les universités locales doivent organiser des ateliers, des webinaires et des formations en ligne pour aider les PME à comprendre et à adopter les technologies de l'IA et du commerce électronique. Des sessions spécifiques sur la gestion des stocks, l'optimisation de l'expérience client via l'IA, et l'intégration des solutions de paiement sécurisé doivent être proposées. Par exemple, les ministères du Commerce pourraient collaborer avec des organisations comme *Tech4Africa* pour offrir ces formations sur les meilleures pratiques. Un programme de sensibilisation ciblé pour les zones rurales et les petites entreprises serait essentiel pour maximiser l'impact.
- **Faciliter l'accès des PME aux infrastructures et aux technologies d'IA et de commerce électronique.** Les gouvernements devraient investir dans des infrastructures numériques de base, comme l'accès à Internet haut débit, en particulier dans les zones rurales, et offrir des incitations fiscales pour l'acquisition de technologies liées au commerce électronique et à l'IA. Des initiatives comme des subventions pour l'achat de plateformes de commerce en ligne ou de logiciels d'IA pourraient être mises en place. Des exemples, tels que le programme *Tech4Africa*, devraient être étendus aux pays francophones afin de faciliter l'accès des PME aux outils numériques.
- **Renforcer la collaboration entre les PME, les gouvernements et les acteurs académiques pour l'innovation.** Les PME, les universités et les centres de recherche en IA doivent établir des partenariats pour encourager l'innovation et l'intégration des nouvelles technologies. Des *sandbox* numériques ou des incubateurs doivent être créés pour permettre aux PME de tester leurs solutions avant leur déploiement. Le gouvernement pourrait jouer un rôle clé dans la facilitation de ces partenariats, en encourageant des collaborations avec des entreprises technologiques internationales. Un exemple concret est la collaboration avec Nile University au Nigéria, qui pourrait être reproduit dans d'autres pays francophones pour renforcer les capacités locales des PME.

ACCÈS AUX MARCHÉS INTERNATIONAUX ET CHÂÎNES DE VALEUR

CONTEXTE

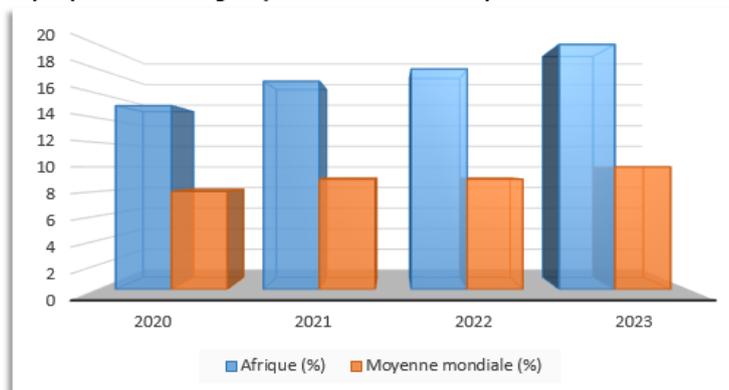
L'accès aux marchés internationaux et aux chaînes de valeur mondiales est essentiel pour le développement économique de l'Afrique, en particulier pour les petites et moyennes entreprises qui cherchent à se diversifier et à s'intégrer dans l'économie mondiale. Selon le rapport de la CNUCED (2023), l'Afrique dispose de ressources naturelles abondantes, telles que le cobalt, le cuivre, le lithium et l'aluminium, qui sont cruciales pour les secteurs technologiques et industriels mondiaux. Ces ressources placent le continent dans une position favorable pour devenir un acteur majeur dans les chaînes de valeur mondiales (CNUCED, 2023). Le commerce intra-africain représente un potentiel sous-exploité, avec des régions comme l'Afrique du Sud jouant un rôle central dans ce commerce, représentant environ 20,5 % du total des échanges intra-africains en 2022. La mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) offre une opportunité unique pour stimuler la croissance du commerce manufacturier et renforcer les chaînes de valeur régionales (UNECA, 2020). Cependant, pour réaliser ce potentiel, des investissements massifs sont nécessaires pour combler les déficits d'infrastructure, améliorer l'environnement des affaires et attirer des capitaux à long terme. En outre, la mise en place de règles d'origine qui privilégient la valeur ajoutée locale pourrait favoriser le transfert de technologie et attirer des investissements durables, renforçant ainsi la position de l'Afrique dans l'économie mondiale. Le développement des chaînes de valeur régionales et leur intégration dans le commerce mondial sont donc des leviers cruciaux pour la croissance économique de la région. Bien que l'Afrique dispose d'un potentiel considérable, l'accès aux marchés internationaux et l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales nécessitent des réformes profondes et des investissements stratégiques pour surmonter les défis existants.

CONSTATS

Constat 1 : Infrastructures logistiques insuffisantes limitant l'intégration régionale et mondiale.

L'un des principaux obstacles à l'intégration des entreprises africaines dans les chaînes de valeur mondiales est la faiblesse des infrastructures logistiques. Selon la Banque mondiale, les coûts logistiques en Afrique représentent environ 15 % à 20 % du coût total des exportations, bien au-dessus de la moyenne mondiale de 8 % à 10 % (Banque mondiale, 2020). Par exemple, le port de Douala au Cameroun souffre de congestion, augmentant les délais d'exportation et décourageant les investisseurs. De plus, l'absence d'une infrastructure routière et ferroviaire connectée sur le continent limite l'efficacité des chaînes d'approvisionnement. La mise en œuvre effective de la ZLECAf, combinée à des investissements dans les infrastructures de transport, est essentielle pour améliorer l'accès aux marchés internationaux.

Graphique 3 : coûts logistiques / coût total des exportations.



Source : OFÉ, à partir des données de Banque mondiale (2024)

Constat 2 : Concentration sur les exportations de matières premières et faible diversification des exportations.

L'Afrique reste trop dépendante des exportations de matières premières, ce qui réduit son intégration dans des chaînes de valeur plus complexes. Par exemple, l'Afrique subsaharienne exporte principalement des produits de base comme le pétrole, les minerais et les produits agricoles, qui ne génèrent pas toujours une grande valeur ajoutée. En 2021, les exportations de matières premières représentaient 65 % des exportations africaines, selon la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA, 2021). En revanche, des pays comme le Maroc ont réussi à diversifier leur offre en attirant des investissements dans des secteurs comme l'automobile, où l'intégration dans des chaînes de valeur mondiales plus sophistiquées est plus forte. La diversification reste essentielle pour assurer une intégration plus large dans les marchés internationaux.

65 %

part de matières premières dans les exportations africaines

Constat 3 : Accès limité au financement et aux technologies, frein à l'exportation pour les PME.

L'accès au financement et aux technologies reste un défi majeur pour les PME africaines cherchant à se connecter aux chaînes de valeur mondiales. Une étude de la Banque africaine de développement (BAD, 2021) montre que près de 50 % des PME en Afrique n'ont pas accès au financement formel, ce qui limite leur capacité à investir dans la modernisation de leurs processus de production et à respecter les normes internationales. Par exemple, de nombreux producteurs agricoles africains n'ont pas accès aux technologies modernes de production, ce qui les empêche de répondre aux exigences des marchés internationaux. Le soutien à l'innovation et l'accès aux technologies numériques, combinés à des instruments financiers adaptés, sont des leviers essentiels pour permettre aux PME africaines de surmonter ces obstacles et d'accéder aux chaînes de valeur mondiales.

50 %

des PME en Afrique n'ont pas accès au financement formel

RECOMMANDATIONS

- **Améliorer les infrastructures logistiques et faciliter le commerce intra-africain.** Les gouvernements africains doivent investir de manière significative dans les infrastructures logistiques pour réduire les coûts d'exportation et améliorer l'efficacité des chaînes d'approvisionnement. Ce processus devrait être soutenu par des partenariats public-privé pour développer des routes, ports, et chemins de fer interconnectés, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la Zone de Libre-Échange Continentale africaine. Des initiatives comme le « Plan de développement des infrastructures » (PIDA) de l'Union africaine doivent être renforcées pour améliorer l'intégration régionale et la compétitivité des entreprises africaines sur les marchés mondiaux. L'amélioration de la connectivité régionale et des corridors commerciaux aidera à réduire les coûts logistiques qui, selon la Banque mondiale, peuvent représenter jusqu'à 20 % du coût des exportations en Afrique.
- **Encourager la diversification des exportations et le développement de la valeur ajoutée locale.** Les pays africains doivent favoriser la transformation industrielle de leurs matières premières pour augmenter la valeur ajoutée avant l'exportation. La mise en place de politiques incitatives telles que des réductions fiscales pour les entreprises investissant dans la transformation locale des ressources naturelles pourrait stimuler cette diversification. À titre d'exemple, le Maroc a réussi à s'impliquer dans des chaînes de valeur internationales plus complexes, comme le secteur automobile, en attirant des investissements directs étrangers et en améliorant ses infrastructures industrielles. Des partenariats avec des entreprises internationales et des institutions financières pourraient également soutenir les PME locales pour accéder à des technologies de transformation modernes.
- **Faciliter l'accès au financement et aux technologies pour les PME.** Les gouvernements et les institutions financières devraient mettre en place des mécanismes de financement dédiés pour les PME africaines souhaitant s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales. Cela pourrait inclure des subventions, des prêts à taux préférentiels, ou des fonds d'investissement pour les PME innovantes. Par exemple, les plateformes numériques de financement participatif (*crowdfunding*) et les plateformes de financement des PME pourraient être étendues pour offrir un accès plus large au capital. De plus, il est essentiel de favoriser l'accès à des technologies de production modernes pour répondre aux normes internationales, en s'appuyant sur des initiatives comme « Tech4Africa » pour fournir un soutien technique et des ressources aux entreprises locales.

CONCLUSION

La 4^e Conférence internationale sur la francophonie économique « L'avenir des PME francophones sur les marchés mondiaux », qui s'est tenue du 19 au 22 mars 2024 à l'Institut des Relations internationales du Cameroun, a permis de poser un cadre stratégique pour l'internationalisation des PME des pays francophones, avec un accent particulier sur les défis et les opportunités offertes par les chaînes de valeur mondiales et l'accès aux marchés internationaux. Les discussions ont révélé plusieurs enjeux majeurs, notamment la nécessité d'améliorer les infrastructures logistiques, de faciliter l'accès aux technologies modernes, ainsi que de renforcer les partenariats public-privé pour encourager l'innovation et la transformation locale des ressources.

Les recommandations formulées lors de la conférence, telles que la création de zones d'innovation, la diversification des sources de financement et la mise en place de programmes de formation pour les entrepreneurs, visent à renforcer la compétitivité des PME francophones dans un contexte mondial de plus en plus interconnecté. Le rôle clé de la ZLECAf a été souligné, avec des propositions d'amélioration de la connectivité régionale et d'intégration des PME dans des chaînes de valeur à forte valeur ajoutée. L'importance d'une approche collective et inclusive a également été mise en avant, notamment à travers la collaboration entre les gouvernements, les PME et les institutions académiques.

Cette conférence a offert un espace propice à la réflexion sur l'avenir des PME francophones, soulignant que pour réussir sur la scène internationale, elles doivent non seulement surmonter les défis liés à l'accès aux marchés et à la technologie, mais aussi saisir les opportunités offertes par l'innovation et la transformation numérique.

Au-delà des présentations de la conférence, plusieurs tables rondes ont enrichi les discussions en abordant des thèmes stratégiques pour le développement des PME en francophonie. La première table ronde, intitulée « **Catalyser la croissance : Stratégies et bonnes pratiques** », a exploré les moyens concrets pour stimuler la croissance des petites et moyennes entreprises en francophonie. Les experts ont partagé des stratégies éprouvées, notamment l'importance de l'innovation, l'adaptation des modèles d'affaires, et le renforcement de la compétitivité via le numérique. En intégrant des exemples de réussites et des outils pour surmonter les obstacles, cette table ronde a permis aux participants de bénéficier de recommandations pratiques.

Ensuite, la **Table ronde sur la diplomatie économique en francophonie : Approches multilatérales et bilatérales** a souligné le rôle de la diplomatie économique dans l'essor des PME francophones sur les marchés mondiaux. Les discussions ont abordé les alliances bilatérales et multilatérales comme leviers d'accès aux marchés internationaux et la nécessité d'harmoniser les politiques commerciales. Les participants ont également exploré comment les réseaux francophones peuvent faciliter la création de partenariats économiques stratégiques.

Enfin, la **table ronde sur l'avenir des instituts privés d'enseignement supérieur : Création du capital humain au service des PME (CIFÉ 2024)**, a mis en lumière la contribution cruciale de ces institutions dans la formation d'un capital humain qualifié et adapté aux besoins des PME. Les intervenants ont discuté des ajustements pédagogiques et des programmes de formation qui permettent aux étudiants de se spécialiser dans des domaines essentiels pour la compétitivité des entreprises. Ces échanges ont souligné l'importance des collaborations entre les instituts privés et le secteur entrepreneurial, favorisant ainsi la création d'une main-d'œuvre agile, prête à relever les défis économiques contemporains et à soutenir la croissance durable des PME dans l'espace francophone.



Références bibliographiques :

- BAD. (2021). *L'accès au financement pour les PME en Afrique : Défis et opportunités*. Banque africaine de développement.
- BAD. (2022). *ZLECAF : Potentiel économique et inclusivité*. Banque africaine de développement.
- BAD. (2023). *Accès des PME aux financements publics au Cameroun : Enjeux et défis*. Banque africaine de développement.
- Banque mondiale. (2020). *The African Continental Free Trade Area: Economic and Distributional Effects*. Groupe de la Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2022). *Accès au financement des PME : Enjeux et perspectives*. Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2023). *Rapport sur le développement des PME dans l'espace francophone*.
- CNUCED. (2022). *Digital Economy Report 2022: The Digital Divide in Africa and Its Impact on Trade*. Nations unies.
- CNUCED. (2023). *L'Afrique et ses ressources naturelles : Enjeux pour les secteurs technologiques et industriels mondiaux*. CNUCED.
- Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). (2021). *Les exportations africaines en 2021 : Une dépendance aux matières premières*. CEA.
- Nations Unies. (2023). *Global Compact : Rapport sur la responsabilité sociétale des entreprises*. Nations Unies.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). (2023). *Soutien public et accès au financement des PME au Sénégal*. OCDE.
- Organisation des Nations unies (ONU). (2023). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2023*. ONU.
- Organisation internationale de la Francophonie. (2023). *Rapport sur l'économie francophone dans la mondialisation*. OIF.
- Organisation internationale du Travail (OIT). (2024). *Tendances mondiales de l'emploi des jeunes 2024*.
- Organisation mondiale du commerce (OMC). (2023). *Le commerce électronique mondial et ses impacts sur le commerce de détail*. OMC.
- Union africaine. (2018). *Protocole relatif à la création de la Zone de Libre-Échange Continentale africaine*. Commission de l'Union africaine.
- UNECA. (2020). *La Zone de Libre-Échange Continentale africaine : Vers l'industrialisation et la diversification du continent africain*. Nations unies.

Notes

Les constats et recommandations présentés dans cette note d'analyse font écho aux réflexions menées lors de la **4e Conférence internationale sur la francophonie économique** « L'avenir des PME francophones sur les marchés mondiaux », qui s'est tenue du 19 au 22 mars 2024 à l'Institut des Relations internationales du Cameroun (IRIC). Cet événement a été organisé par l'Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal (OFÉ) et l'Université de Yaoundé II-Soa au Cameroun.

Le rapport complet du colloque, dirigé par les professeurs Hervé AGBODJAN PRINCE, professeur titulaire à la Faculté de droit, Université de Montréal (Québec Canada), titulaire de la Chaire en gouvernance et droit du commerce international et directeur de l'Observatoire de la Francophonie économique (OFÉ) et Désiré AVOM, doyen de la Faculté des sciences économiques et de gestion (FSEG), Université Yaoundé II (Cameroun), peut être consulté sur le site web de l'OFÉ : ofe.umontreal.ca

La note a été rédigée par le jeune expert associé à l'OFÉ, Kokou Fambari ATCHI, docteur en économie.

Direction : Hervé A. Prince, professeur titulaire à l'Université de Montréal et directeur de l'OFÉ.

Coordination et édition : Marie-Hélène Bachand, coordonnatrice à l'OFÉ et Nicolas Kempf, auxiliaire de recherche.

Les points de vue exprimés dans cette note n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient être attribués aux partenaires de l'OFÉ.

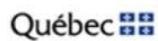
Soutenu par :



PARTENAIRES DE LA CONFÉRENCE



Partenaires fondateurs de l'OFÉ :



OBSERVATOIRE
DE LA FRANCOPHONIE
ÉCONOMIQUE



Observatoire de la Francophonie économique

3744, rue Jean-Brillant, bureau 430-12
Montréal (Québec)
Canada H3T 1P1

ofe@umontreal.ca

www.ofe.umontreal.ca
